

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE
Séance du 10/11/2025

Membres en exercice : 13

dix novembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : 9

Présents : Gérard BAUMEA, Cécile BREUILLAUD, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBI, Hélène MOULY, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : 1

Absents : 3

Votants : 10

Représentés : Franco PICCARDO représenté par Gérard BAUMEA

Pour : 10

Absents : Emmanuelle COMBET, Christophe GALISSARD, Geoffroy HUGUES

Contre : 0

Secrétaire de séance : Dominique VEZON DAUNIS

Abstention : 0

Date de la convocation : 03/11/2025

N° d'ordre : DE_058_2025 10/11/2025

Objet : Acquisition de la parcelle OC546 de MME. SONSINI

Madame le Maire explique que la commune de Les Granges Gontardes, dans le passé, a installé un réservoir d'eau sur la parcelle section OC 546 Lafont à la suite d'un accord oral entre les élus de l'époque et le propriétaire. A la demande des propriétaires, une régularisation a été demandée. Les discussions ont conclu à un rachat de la parcelle par la commune pour un montant de 564€, soit 1 € le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité :

D'acquérir le terrain ; cadastré section OC 546 Lafont 26 290 Les Granges Gontardes, d'une surface totale de 564 m²,

Dit que la transaction est fixée à 564 €

Dit que tous les frais seront à la charge de la commune de Les Granges Gontardes,

Charge Madame le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette affaire

Fait à Les Granges Gontardes, le 10/11/2025

Madame Hélène MOULY
MAIRE



Date de transmission de l'acte: 13/11/2025
Date de réception de l'acte: 13/11/2025
026-212601454-DE 058_2025-DE
A.G.E.D.I.

